



## Revue de Presse AEPI du 3 juillet 2025

Nous tentons de bâtir régulièrement une revue de presse reprenant les articles publiés quotidiennement sur nos réseaux sociaux.

Nous avons décidé de changer de format. Plutôt qu'une liste d'articles sur différents sujets, nous avons décidé de tenter de créer un dossier sur un sujet précis, qui a beaucoup occupé les médias et de vous présenter les discussions, publications qui ont composées ce sujet.

Ce mois-ci nous allons parler « **algues vertes** ». Comme vous l'imaginez le sujet est malheureusement riche et nous l'avons décliné de la façon suivante :

- Tout d'abord un petit rappel du « **plan algues** », de la menace du préfet des Côtes d'Armor à la condamnation de l'Etat au Tribunal Administratif de Rennes
- Ensuite nous parlerons d'une autre affaire de justice, « **La justice a tranché** », la cour d'appel du Tribunal Administratif de Nantes a donné raison à la famille du joggeur décédé en 2016 et retient la responsabilité pour faute de l'État. 10 ans après le décès...
- Nous continuerons par un tour de Bretagne. Et oui « **Toute la Bretagne** » est concernée par la prolifération des algues vertes. Ce n'est pas un concours, et pourtant... Même Argenton est (hélas) à l'honneur !
- Notons également que pendant ce temps-là « **certaines parlent valorisation** » !
- Et pour finir juste un éditorial pour « **retrouver la raison** »

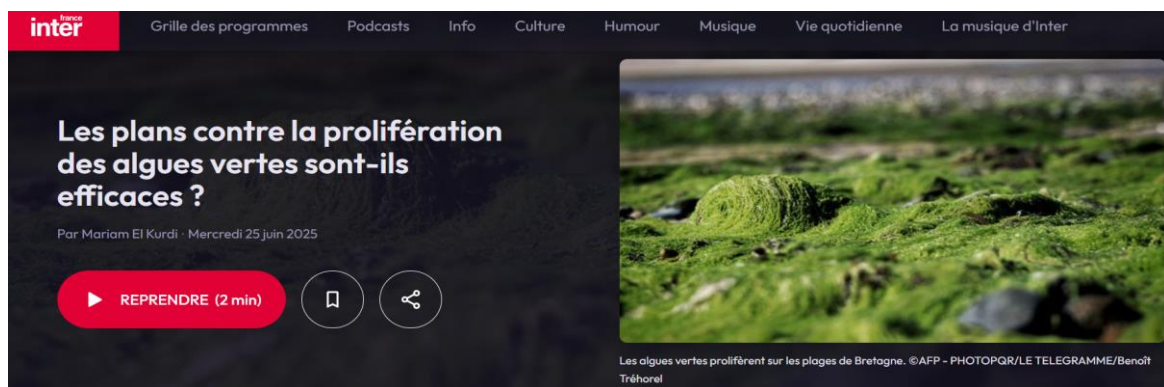
Bonne Lecture, et bel été en Bretagne !

## 1/ Les multiples « plans algues »

**Le 25 Juin 2025**

*Algues vertes sur France Inter. A écouter et faire écouter !*

[https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-info-de-france-inter/l-info-de-france-inter-5733000?at\\_campaign=Bluesky&at\\_medium=Social\\_media&fbclid=IwY2xjawLTK\\_BleHRuA2FlbQlxMQBicmlkETBWcVJJYXILRHlwTkFuOVNxAR6pS1AEYs9rs2lk2MARAekjSG3GsmKylYspj4NHEeESl205DnF1WPUUOdKKw\\_aem\\_832uxVA1Jub\\_UGH-drKwyg](https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-info-de-france-inter/l-info-de-france-inter-5733000?at_campaign=Bluesky&at_medium=Social_media&fbclid=IwY2xjawLTK_BleHRuA2FlbQlxMQBicmlkETBWcVJJYXILRHlwTkFuOVNxAR6pS1AEYs9rs2lk2MARAekjSG3GsmKylYspj4NHEeESl205DnF1WPUUOdKKw_aem_832uxVA1Jub_UGH-drKwyg)



**Le 22 Mai 2025**

*Après avoir longtemps compté sur le volontarisme des agriculteurs pour lutter contre les algues vertes, le préfet des Côtes-d'Armor, François de Keréver, annonce un changement de logique dans le cadre du troisième plan de lutte contre les algues vertes.*

[https://www.letelegramme.fr/bretagne/algues-vertes-dans-les-cotes-darmor-letat-brandit-la-menace-des-sanctions-financieres-contre-les-agriculteurs-recalcitrants-6822818.php?utm\\_content=link&utm\\_term=letelegramme&utm\\_campaign=facebook&utm\\_source=nonli&utm\\_medium=Social](https://www.letelegramme.fr/bretagne/algues-vertes-dans-les-cotes-darmor-letat-brandit-la-menace-des-sanctions-financieres-contre-les-agriculteurs-recalcitrants-6822818.php?utm_content=link&utm_term=letelegramme&utm_campaign=facebook&utm_source=nonli&utm_medium=Social)



## Le 13 Mars 2025, 3 publications

1. *Il y a 2 ans et demi, ERB attaquait l'État en justice concernant la pollution des eaux par les nitrates qui provoquent, notamment, les marées vertes. Aujourd'hui, le Tribunal administratif de Rennes leur a donné raison ! Il demande à l'État d'agir sous 10 mois et reconnaît le préjudice écologique subit par l'ensemble de la Bretagne.*

[https://www.eau-et-rivieres.org/nitrates%C2%A0-l%E2%80%99%C2%AB%C2%A0affaire-du-si%C3%A8cle%C2%A0%C2%BB-de-la-bretagne-enfin-jug%C3%A9e%C2%A0?fbclid=IwY2xjawLTNfJleHRuA2FlbQIxMQBicmlkETBWcVJJYXILRHlwTkFuOVNxA7ODDmTYTHZaOnjpHYYGooEkfhEBVvPktsSyoCBM1OjClxIHQhKTqq0p0t7Ug\\_aem\\_L75qlrbREPtF4tZ\\_rJTtug](https://www.eau-et-rivieres.org/nitrates%C2%A0-l%E2%80%99%C2%AB%C2%A0affaire-du-si%C3%A8cle%C2%A0%C2%BB-de-la-bretagne-enfin-jug%C3%A9e%C2%A0?fbclid=IwY2xjawLTNfJleHRuA2FlbQIxMQBicmlkETBWcVJJYXILRHlwTkFuOVNxA7ODDmTYTHZaOnjpHYYGooEkfhEBVvPktsSyoCBM1OjClxIHQhKTqq0p0t7Ug_aem_L75qlrbREPtF4tZ_rJTtug)



2. *et dans OF, on peut lire :*

*Les juges considèrent que la politique publique menée pour lutter contre la prolifération des algues vertes « bien qu'ayant concouru à diminuer la concentration moyenne en nitrates dans les cours d'eau bretons, demeure insuffisante pour réduire durablement le phénomène d'eutrophisation, à l'origine des échouages d'algues vertes sur le littoral » un vraie claque !*

<https://www.ouest-france.fr/environnement/algues-vertes/pollution-aux-algues-vertes-en-bretagne-la-justice-laisse-10-mois-a-letat-pour-agir-82858ef0-fffa-11ef-8142-b25467c6b824?fbclid=IwY2xjawLTNfJleHRuA2FlbQIxMABicmlkETBWcVJJYXILRHlwTKF>

[uOVNxAR7fUeoKObn01RNUNCn6\\_HjkEppekvQLPV7ZzsHbVwamVz3zosH-OndW5jraZA\\_aem\\_d3z9-yBmG0VmhgFU25aWrg](https://www.avenirenvironnementpaysdiroise.com/uOVNxAR7fUeoKObn01RNUNCn6_HjkEppekvQLPV7ZzsHbVwamVz3zosH-OndW5jraZA_aem_d3z9-yBmG0VmhgFU25aWrg)



OUEST-FRANCE.FR

**Pollution aux algues vertes en Bretagne : la justice laisse 10 mois à l'État pour agir**

3. et au journal télévisé de France 3 :

*Et que dit le Tribunal ? Les mesures mises en œuvre par le préfet de la région Bretagne sont insuffisantes pour lutter contre les échouages d'algues vertes.*

*Et aussi ! ... prendre dans un délai de dix mois toutes les mesures de nature à réparer le préjudice écologique résultant de la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole"...*

*Et encore ! ... se doter d'outils de contrôle permettant un pilotage effectif des actions menées...*

*Quelle claque ! Merci à ERB*

[https://france3-regions.franceinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/rennes/algues-vertes-la-justice-ordonne-a-l-etat-de-renforcer-son-action-contre-les-pollutions-aux-nitrates-3121732.html?fbclid=IwY2xjawLTNrdleHRuA2FlbQIxMABicmlkETBWcVJJYXILRHIwTkFuOVNxAR7ySijTAuchdvcq\\_FMkLRNALk7FYcLd0H2\\_pEp7nezbN5DAMmo05T1nstzE1w\\_aem\\_kAU-hl6JPO-uIVNieQVGNg](https://france3-regions.franceinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/rennes/algues-vertes-la-justice-ordonne-a-l-etat-de-renforcer-son-action-contre-les-pollutions-aux-nitrates-3121732.html?fbclid=IwY2xjawLTNrdleHRuA2FlbQIxMABicmlkETBWcVJJYXILRHIwTkFuOVNxAR7ySijTAuchdvcq_FMkLRNALk7FYcLd0H2_pEp7nezbN5DAMmo05T1nstzE1w_aem_kAU-hl6JPO-uIVNieQVGNg)



## 2/ La justice a tranché

### Le 24 juin 2025, de nombreuses réactions

#### 1. Dans le Télégramme :

*Le verdict ! la cour d'appel de Nantes « retient la responsabilité pour faute de l'État, en raison de ses carences dans la mise en œuvre de la réglementation européenne et nationale destinée à protéger les eaux de toute pollution d'origine agricole », « la cause principale de la prolifération des algues vertes en Bretagne »*

[https://www.letelegramme.fr/bretagne/algues-vertes-la-justice-condamne-letat-a-indemniser-les-proches-du-joggeur-decede-en-bretagne-en-2016-6842100.php?fbclid=IwY2xjawLTLLJleHRuA2FlbQlXMQBicmlkETBWcVJJYXILRHlwTkFuOVNxAR6OTBukn-V-BFRRhAuqcHfSOzXyL\\_h6ghVliySNLp0lgELXEfi8u2JYSdjY8g\\_aem\\_kQfgapMx-IDJhdKTY2HwAw](https://www.letelegramme.fr/bretagne/algues-vertes-la-justice-condamne-letat-a-indemniser-les-proches-du-joggeur-decede-en-bretagne-en-2016-6842100.php?fbclid=IwY2xjawLTLLJleHRuA2FlbQlXMQBicmlkETBWcVJJYXILRHlwTkFuOVNxAR6OTBukn-V-BFRRhAuqcHfSOzXyL_h6ghVliySNLp0lgELXEfi8u2JYSdjY8g_aem_kQfgapMx-IDJhdKTY2HwAw)



#### 2. Partout...

*Sur France 3, comme au journal de France 2, celui de France Inter, dans la presse régionale (OF, le Télégramme) nationale (Le Monde, Libération, 20 minutes), ça commence à faire du bruit... ça doit piquer chez certains... et tant mieux !*

[https://france3-regions.franceinfo.fr/bretagne/cotes-d-armor/justice-les-algues-vertes-sont-responsables-de-la-mort-du-joggeur-3176487.html?fbclid=IwY2xjawLTLbdleHRuA2FlbQlXMQBicmlkETBWcVJJYXILRHlwTkFuOVNxAR7oGRQX7IAQKOH\\_6t0c4URb\\_qQQT8w7N-k-bZOojq0LDGdmT5-2NeJd9BMfoQ\\_aem\\_FO1maFALzYrAQEuGTg4piA](https://france3-regions.franceinfo.fr/bretagne/cotes-d-armor/justice-les-algues-vertes-sont-responsables-de-la-mort-du-joggeur-3176487.html?fbclid=IwY2xjawLTLbdleHRuA2FlbQlXMQBicmlkETBWcVJJYXILRHlwTkFuOVNxAR7oGRQX7IAQKOH_6t0c4URb_qQQT8w7N-k-bZOojq0LDGdmT5-2NeJd9BMfoQ_aem_FO1maFALzYrAQEuGTg4piA)

## Pour la première fois, la justice reconnaît la responsabilité des algues vertes dans la mort d'un homme



Algues vertes à Hillion dans la baie de Saint-Brieuc en juin 2024. ● © THOMAS BR?GARDIS / OUEST-FRANCE / MAXPPP

### 3. Même TF1 :

*Il a fallu presque 10 ans..*

<https://www.tf1info.fr/justice-faits-divers/algues-vertes-la-justice-condamne-l-etat-a-indemniser-les-proches-d-un-joggeur-decede-en-2016-2378838.html>



TF1INFO.FR

**Algues vertes : la justice condamne l'État à indemniser les proches d'un joggeur décédé en 2016 | TF1 INFO**

#### 4. Et bien sûr Ouest France

*La fin d'un long combat ! La justice reconnaît ENFIN officiellement qu'un homme est mort à cause de l'inhalation de gaz sulfuré causé par les ulves ! l'arrêté reconnaît les "carences de l'État dans la mise en œuvre de la réglementation européenne et nationale destinée à protéger les eaux de toute pollution d'origine agricole" ET "la pollution par les nitrates présents dans les engrais et dans les déjections animales issues de l'élevage constitue en effet la cause principale de la prolifération des algues vertes en Bretagne"*

<https://www.ouest-france.fr/environnement/algues-vertes/algues-vertes-en-bretagne-letat-reconnu-responsable-de-la-mort-du-joggeur-survenue-en-2016-85fe4514-5044-11f0-8eae-d079c596ca40>



[OUEST-FRANCE.FR](http://www.ouest-france.fr)

**Algues vertes en Bretagne : l'État reconnu responsable de la mort du joggeur survenue en 2016**

#### 5. Le Télégramme, à nouveau :

*famille « dissuadée d'accepter l'autopsie », affaire classée sans suite... un long chemin... et au TA « carence fautive » dans la lutte contre la prolifération des algues vertes. mais ce n'est pas fini... Lamentable (décès en 2016) !*

[https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/hillion-22120/algues-vertes-letat-sera-t-il-juge-responsable-de-la-mort-du-joggeur-a-hillion-6830759.php?fbclid=IwY2xjawLTMUhleHRuA2FlbQIxMQBicmlkETBWcVJJYXILRHlwTkFuOVNxAR7evhNKQ6CdAUa\\_IUKsXOg3w3ZKppkS5eoyr3W3LdEHZLGtabJn0r8ZieKscQ\\_aem\\_JEcH86WaGagyjlu40gfcgdg](https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/hillion-22120/algues-vertes-letat-sera-t-il-juge-responsable-de-la-mort-du-joggeur-a-hillion-6830759.php?fbclid=IwY2xjawLTMUhleHRuA2FlbQIxMQBicmlkETBWcVJJYXILRHlwTkFuOVNxAR7evhNKQ6CdAUa_IUKsXOg3w3ZKppkS5eoyr3W3LdEHZLGtabJn0r8ZieKscQ_aem_JEcH86WaGagyjlu40gfcgdg)



LETELEGRAMME.FR

**Algues vertes : l'État sera-t-il jugé responsable de la mort du joggeur à Hillion ?**

## Le 5 Juin 2025, donc avant l'appel

*Que c'est long ! quelque chose à cacher ?*

### « C'est important de lui rendre justice »

La famille du joggeur, retrouvé mort dans une vasière polluée aux algues vertes à Hillion en 2016, poursuit son combat judiciaire.



En 2022, la famille du joggeur retrouvé mort avait été débouté. Photo d'illustration.

PHOTO : THOMAS BREGARDIS / OUEST-FRANCE

#### Justice

Aujourd'hui, la cour d'appel de Nantes va examiner le dossier de Jean-René Auffray, joggeur décédé en 2016 dans une vasière polluée aux algues vertes, à Hillion (Côtes-d'Armor). Soit près « **de deux ans et demi après l'audience de Rennes** », comme témoignait, dans *Ouest-France*, Rosy Auffray.

**« Lutter contre les algues vertes qui continuent de tuer »**

L'épouse du défunt et sa famille avaient effectivement porté l'affaire devant la justice, en novembre 2022. Le tribunal administratif de Rennes (Ille-et-Vilaine) avait rejeté leurs

demandes d'indemnisation de la part de l'État et des collectivités locales. Pourtant, la juridiction avait suivi les conclusions du rapporteur public, qui avait dénoncé la carence de l'État dans la prolifération des algues vertes en Bretagne.

Mais avait estimé que les causes du décès de Jean-René Auffray ne pouvaient pas être mises en lien avec l'échouage des marées vertes. C'est sur ce point-là que la famille du joggeur se bat notamment. « **C'est une situation particulière, on a appris à vivre avec. Ce qui est important, c'est de rendre justice à Jean-René. Le combat, c'est aussi de lutter contre les algues vertes qui continuent de tuer** », conclut Rosy Auffray.

## 3/ Toute la Bretagne est concernée

**Le 1<sup>er</sup> Juillet 2025**

*et maintenant le Morbihan !*

« À Plœmeur, dans le Morbihan, où aucun plan départemental de lutte contre les algues vertes n'est en vigueur, ce sont les agents municipaux qui nettoient les plages. Une lourde responsabilité économique et sanitaire pour la commune... »

[https://reporterre.net/Ces-communes-abandonnees-face-au-fleau-des-algues-vertes?fbclid=IwY2xjawLTKcpleHRuA2FlbQIxMABicmlkETBWcVJJYXILRHlwTkFuOVNxA R6CcysEW-SIK41Rpps9VKs3oFaDA0N1bmUXtn6fKUQxxAeYqI-l373LbaZBJA\\_aem\\_pTspGMYXsS8QFNtxLr3JTW](https://reporterre.net/Ces-communes-abandonnees-face-au-fleau-des-algues-vertes?fbclid=IwY2xjawLTKcpleHRuA2FlbQIxMABicmlkETBWcVJJYXILRHlwTkFuOVNxA R6CcysEW-SIK41Rpps9VKs3oFaDA0N1bmUXtn6fKUQxxAeYqI-l373LbaZBJA_aem_pTspGMYXsS8QFNtxLr3JTW)

Reportage – Pollutions

### Ces communes abandonnées face au fléau des algues vertes



**Le 28 juin 2025**

*On va valoriser qu'ils disaient !*

Algues vertes. Une plage déjà fermée après le dépassement des seuils d'alerte d'hydrogène sulfuré 🙌 <https://ebx.sh/IHI6cf>



The screenshot shows a news article from '3 bretagne' with the headline 'Algues vertes. Dans les Côtes-d'Armor, une première plage fermée après le dépassement des seuils d'alerte d'hydrogène sulfuré'. The article includes a photo of a rocky beach with green algae. The URL <https://ebx.sh/IHI6cf> is visible in the article content.



## Le 23 Juin 2025

*Juste l'impression que la baie de Douarnenez rattrape celle de St Brieuc !*

[https://www.ouest-france.fr/bretagne/kerlaz-29100/plus-de-1-100-tonnes-dalgues-vertes-ramassees-72a2e3a8-7680-42b0-baa3-2e803d0ebaa8?fbclid=IwY2xjawLTLQtleHRuA2FlbQIxMQBicmlkETBWcVJJYXILRHlwTkFuOVNxAR4vDY2pzi3auvt5gnq6Svs2ssJiPIKopPn\\_xvYy-P51w97fm5dZWcMPwLnn\\_g\\_aem\\_gT2sHBBfVeyCvNDojXECAQ](https://www.ouest-france.fr/bretagne/kerlaz-29100/plus-de-1-100-tonnes-dalgues-vertes-ramassees-72a2e3a8-7680-42b0-baa3-2e803d0ebaa8?fbclid=IwY2xjawLTLQtleHRuA2FlbQIxMQBicmlkETBWcVJJYXILRHlwTkFuOVNxAR4vDY2pzi3auvt5gnq6Svs2ssJiPIKopPn_xvYy-P51w97fm5dZWcMPwLnn_g_aem_gT2sHBBfVeyCvNDojXECAQ)

### Kerlaz. Plus de 1 100 tonnes d'algues vertes ramassées

Ouest-France

Publié le 23/06/2025 à 05h37

Abonnez-vous

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter  
Douarnenez

Chaque matin, recevez



## Le 19 Juin 2025

Nouveau record ? véritable fléau !

[https://www.letelegramme.fr/finistere/kerlaz-29100/en-baie-de-douarnenez-deux-jours-de-ramassage-dalgues-vertes-a-trezmalaouen-pour-un-total-de-872-m3-6835192.php?fbclid=IwY2xjawLTL9VleHRuA2FlbQIxMQBicmlkETBWcVJJYXILRHlwTkFuOVNxAR42QO5iuqm0n\\_u9S3\\_RLob6Hble11D-CAtnNUUs3k4PsD2DCXYIEtW1ZOG9eJg\\_aem\\_AzvJfgQFMInuvy9k9XNnEw](https://www.letelegramme.fr/finistere/kerlaz-29100/en-baie-de-douarnenez-deux-jours-de-ramassage-dalgues-vertes-a-trezmalaouen-pour-un-total-de-872-m3-6835192.php?fbclid=IwY2xjawLTL9VleHRuA2FlbQIxMQBicmlkETBWcVJJYXILRHlwTkFuOVNxAR42QO5iuqm0n_u9S3_RLob6Hble11D-CAtnNUUs3k4PsD2DCXYIEtW1ZOG9eJg_aem_AzvJfgQFMInuvy9k9XNnEw)



LETELEGRAMME.FR

En baie de Douarnenez, deux jours de ramassage d'algues vertes à Trezmalaouen pour un total de 872 m<sup>3</sup>



Avenir Environnement en Pays d'Iroise

## Le 18 Juin 2025

*Ils sont fous ces bretons : ils font les foins même sur la plage !*



## Le 16 Juin 2025

*Un nouveau soutien dans le bras de fer qui oppose l'association environnementale Baie de Douarnenez environnement (BDZE) avec le Parc naturel marin d'Iroise*

[https://www.ouest-france.fr/environnement/algues-vertes/extensions-de-porcheries-autour-de-la-baie-de-douarnenez-les-ecologistes-soutiennent-la-petition-f1a6028e-3a14-11f0-9096-11e668431f68?fbclid=IwY2xjawLTML9leHRuA2FlbQlxMABicmlkETBWcVJJYXLRHlwTkJF uOVNxAAR7fUeoKObn01RNUNCn6\\_HjkEppekvQLPV7ZzsHbVwamVz3zosH-OndW5jraZA\\_aem\\_d3z9-yBmG0VmhgFU25aWrg](https://www.ouest-france.fr/environnement/algues-vertes/extensions-de-porcheries-autour-de-la-baie-de-douarnenez-les-ecologistes-soutiennent-la-petition-f1a6028e-3a14-11f0-9096-11e668431f68?fbclid=IwY2xjawLTML9leHRuA2FlbQlxMABicmlkETBWcVJJYXLRHlwTkJF uOVNxAAR7fUeoKObn01RNUNCn6_HjkEppekvQLPV7ZzsHbVwamVz3zosH-OndW5jraZA_aem_d3z9-yBmG0VmhgFU25aWrg)



OUEST-FRANCE.FR

**Extensions de porcheries autour de la baie de Douarnenez : les Écologistes soutiennent la pétition**

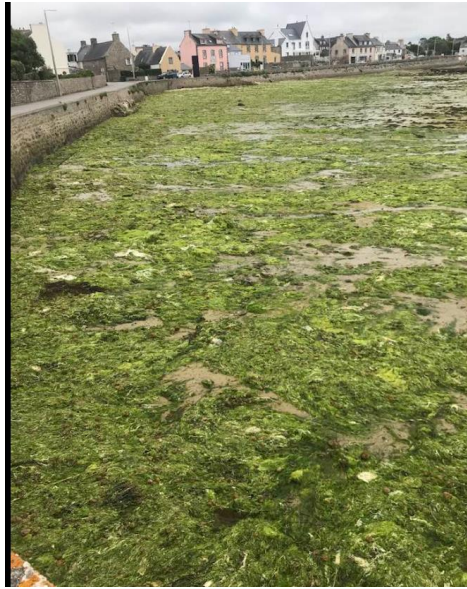


Avenir Environnement en Pays d'Iroise

**Le 3 juin 2025**

*Venez vous mettre au vert à Argenton !*

*La Capitale du Cochon paye le prix fort !*



2. Le 1<sup>er</sup> Juin 2025

*Ces derniers jours, des échouages précoces d'algues vertes ont eu lieu dans divers secteurs de la côte bretonne. À Saint-Michel-en-Grève (22), on surveille ce phénomène en espérant qu'il ne durera pas.*

[https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/saint-michel-en-greve-22300/en-bretagne-les-algues-vertes-ont-prolifere-en-mai-6828260.php?utm\\_content=link&utm\\_term=letelegramme&utm\\_campaign=facebook&utm\\_source=nonli&utm\\_medium=Social](https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/saint-michel-en-greve-22300/en-bretagne-les-algues-vertes-ont-prolifere-en-mai-6828260.php?utm_content=link&utm_term=letelegramme&utm_campaign=facebook&utm_source=nonli&utm_medium=Social)



LETELEGRAMME.FR

En Bretagne, les algues vertes ont proliféré en mai

## 4/ Et certains parlent de valorisation

**Le 20 Juin 2025**

*Prise sur le fait !*

*Deux des quatre hommes qui entourent Yaël Braun-Pivet, sur cette photo prise hier, à Hillion, par Le Télégramme, lors d'un déplacement sur le thème des algues vertes, sont à la tête d'entreprises récemment mises en demeure pour des manquements environnementaux.*

*Un troisième a pris l'avion privé d'un chef d'entreprise costarmoricain pour aller défendre à Paris l'extension d'une zone commerciale de l'agglomération de Saint-Brieuc.*

*Je pense que ça résume bien la situation*



Dégustation de produits faits à base d'algues pour Yaël Braun-Pivet à l'issue de la table ronde.  
(Photo Le Télégramme/Léa Gaumer)



**Le 30 Mai 2025**

*Algues vertes, encore et encore. Guide à lire, il sera sur notre site rapidement.*

## Un guide pour comprendre les marées vertes

L'Observatoire de l'environnement en Bretagne publie une nouvelle brochure pour mieux comprendre les marées vertes en Bretagne.

### **Une réponse aux questions**

« Pourquoi certaines baies de Bretagne sont-elles régulièrement touchées par les marées vertes, tandis que d'autres semblent épargnées ? Quels facteurs influencent les fuites d'azote, reconnues comme les principales responsables de la prolifération des algues vertes ? » Ce sont quelques-unes des nombreuses questions auxquelles répond le guide fraîchement paru de l'Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB).

### **Organismes spécialisés**

Une vingtaine d'organismes spécialisés ont travaillé sur le contenu. Le but est d'aider à « **appréhender des phénomènes complexes, comme la prolifération des algues vertes et le cycle de l'azote** », explique-t-on à l'observatoire breton de l'environnement.

### **Baie par baie**

La publication propose un état des lieux baie par baie, les évolutions détaillées des concentrations en nitrates et des échouages d'algues, ainsi que des exemples d'actions conduites dans le cadre du plan de lutte contre la prolifération des algues vertes (PLAV), porté par l'État et la région Bretagne. Des quiz permettent

aussi de tester ses connaissances sur ce sujet délicat. Des exemplaires imprimés de cette brochure seront accessibles courant juin dans toutes les bibliothèques municipales, les CDI (Centre de documentation et d'information) des collèges et lycées de Bretagne.

### **Vert irlandais**

Connaissez-vous, par exemple, les différentes étapes de formation d'une marée verte ? Saviez-vous que ce phénomène a été décrit pour la première fois en 1911 dans l'anse de Belfast (Irlande du Nord) et qu'elle avait fait sa première apparition en France dans les Côtes-d'Armor dans les années 1960 ? 75 à 115 sites sont touchés chaque année, jusqu'à 141 sites côtiers ont été touchés au moins une fois. Sur les dix dernières années, 50 000 m<sup>3</sup> de volume annuel a été ramassé par une cinquantaine de communes.

### **Phénomène breton**

En Bretagne, huit baies concentrent 88 % des échanges régionaux. Dont Saint-Brieuc et Saint-Michel-en-Grève (Côtes-d'Armor), les deux communes les plus anciennement touchées.

P. F.

Site : [bretagne-environnement.fr](http://bretagne-environnement.fr)

Le 12 Mai 2025

Le débat continue

6 Bretagne

## Peut-on éradiquer et valoriser les algues vertes ?

La question est posée au lendemain des conclusions de la mission portée par le député des Côtes-d'Armor, Mickaël Cosson. Lui défend la complémentarité, ce qui fait bondir les militants.

### Le débat

Les algues vertes continuent de s'échouer et... de faire parler d'elles. Après la publication des conclusions de la mission flash parlementaire consacrée à la valorisation de ces ulves, les réactions des militants ont invariablement peuplé les boîtes mails des rédactions.

Toutes émettent l'avis, en filigrane, que cette volonté de créer de la richesse avec les algues vertes est incompatible avec leur éradication. Que le combat et ses moyens financiers doivent se concentrer sur la lutte en amont. Ce qui revient à remettre en cause et changer le modèle agricole productiviste breton.

« C'est intégrer l'idée qu'on doit faire avec »

« Si on crée une filière qui dépend des algues et que l'on y met un intérêt économique, je ne vois pas quel serait l'intérêt à faire disparaître les échouages sur nos côtes. C'est intégrer l'idée qu'on doit faire avec », martelle Yves-Marie Le Lay, président de Sauvagerie du Trégor-Golfe-Penrhévier. Pour la députée insoumise et bretonne, Murielle Lepvrault, « c'est une fuite en avant, [...] exactement ce que nous avons fait avec les déchets (emballages et suremballages) : si nous arrêtons de les produire, c'est toute une filière économique qui s'effondre ! »

Mickaël Cosson, député des Côtes-d'Armor, rapporteur de la mission flash avec le député de Guadeloupe Olivier Serva, dit ne pas vouloir

« opposer la lutte en amont et en aval. Ça ne veut pas dire qu'on doit produire du phosphate ou de l'azote pour continuer à avoir de la matière première, la filière économique peut aussi travailler sur sa culture. Même si on a des améliorations sur nos cours d'eau dans les dix prochaines années, les proliférations d'algues vertes vont continuer, pendant des décennies. Pendant ce temps, on fait quoi ? Est-ce qu'on continue à mettre la pression sur les maires des communes littorales qui ont le risque sanitaire ? »

Ne pas « opposer la lutte en amont et en aval »

Sauf que la solution avancée de la récupération des algues vertes en mer est jugée contre-productive, pour le coprésident de France Nature Environnement Bretagne, Jean-Yves Pirou. En 2010, quand il était encore chercheur à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), il a étudié ce sujet en profondeur.

Ses conclusions, à l'époque ? « Si on évite un peu d'échouages sur le sable et ses inconvénients, les techniques ne sont pas au point et coûtent cher, l'enlèvement est faible, et, en pleine saison et à même apport de nitrate, les algues vertes qui restent poussent plus vite. Donc cet enlèvement augmente la production globale d'algues vertes. » L'Ifremer a démontré depuis des années déjà que « la seule manière de diminuer la biomasse d'ulves sur les plages est de réduire les apports de nitrate



Yves-Marie Le Lay, militant écologiste et président de l'association Sauvagerie du Trégor-Golfe-Penrhévier, devant les échouages d'algues vertes de la plage de la Grandville à Hillion, en 2023. (Photo: Jacques Deshayes)

d'origine agricole » (1).

De son côté, le militant Yves-Marie Le Lay a calculé qu'il faudrait, selon l'hypothèse de travail formulée par la mission flash parlementaire, « onze bateaux au moins [qui récupéreraient les algues en mer] pour éviter l'échouage sur nos côtes de 20 000 tonnes d'algues vertes. Les années à 50 000 tonnes, c'est une armada de 27 navires de combat à aligner sur le front ! »

Mais pour le député du Modem Mickaël Cosson, il n'y aurait pas besoin d'autant de bateaux : « Le but

est de ramasser en mer avant que les algues ne prolifèrent, le tonnage global de récolte serait donc moindre. Et l'idée serait de travailler avec des pêcheurs qui ont leur propre navire. À l'image de ce qui est fait dans le Pays basque, avec la récolte d'algues rouges en mer, ce qui leur permet un complément de revenus ».

Gaëlle COLIN.

(1) Les marées vertes en Bretagne, la responsabilité du nitrate, d'Alain Ménesguen, juin 2003, Ifremer.

Le 7 mai 2025

"Un tas d'or vert" qu'il disait...

10 | Le Télégramme

Mercredi 7 mai 2025

ÉCONOMIE

# Valorisation des algues vertes : « On le fait depuis 2016 ! »

Transformer la menace algues vertes en opportunité économique. Tel est l'objectif défini par une très récente mission parlementaire flash. Est-ce réellement viable économiquement ?

Hervé Chambonnière

Des sacs pour les poubelles des aéroports de Paris ou pour les clients des supermarchés, des flacons pour les cosmétiques, des pièces pour le bâtiment (profilés, etc...) On peut tout à fait valoriser les algues vertes d'échouage. La preuve, c'est ce que nous faisons depuis 2016 ! » Philippe Lavoisier, P-DG et cofondateur de la société Eranova, avait tout d'abord prospecté en Bretagne, près de Lannion (22), pour s'implanter. « On a dû renoncer, faute de site disponible et adéquat », précise cet ingénieur chimiste. Eranova a finalement lancé son usine pilote près de l'étang de Berre, dans les Bouches-du-Rhône.



Basé à Pleubian, dans les Côtes-d'Armor, le Centre d'étude et de valorisation des algues vertes (CeVa) considère que « les algues vertes peuvent être valorisées et alimenter un marché exploitable ». Photo Lionel Le Sans

### 80 000 t de biomatériaux

« Les collectivités nous amènent les algues vertes et n'ont plus à s'occuper du traitement. Nous, on gère cette étape, et en apportant une valorisation : on crée un substitut au plastique, biodégradable et compostable. L'activité est viable. Nous lançons la phase industrielle, avec deux vraies usines qui sortent de terre. La première valorisera 3 000 à 5 000 tonnes ramassées sur l'étang. Et comme cela ne garantira pas une activité constante, la seconde usine

cultivera ses propres algues et nous permettra d'en produire, dès 2027, près de 60 000 tonnes, pour une production finale de 25 000 tonnes de biomatériaux. »

### « Des déchets pas une ressource »

« Les algues vertes proliférantes doivent être considérées comme des déchets, pas comme une ressource, sinon cela n'incite pas à faire des efforts pour les éradiquer ! », objecte Jean-Yves Pirou, vice-président de France Nature Environnement

Bretagne. Ce chercheur scientifique, retraité de l'Ifremer, spécialiste des algues vertes, rappelle qu'une fois échouées, « rien ne saurait minimiser leurs effets négatifs : mortalités de poissons et d'huîtres, biodiversité anéantie, production de gaz toxique, coût économique et impact touristique pour les communes concernées... » Quant à leur récupération en mer, il estime que « les techniques ne sont pas au point, coûtent cher » et seraient même contre-productives. Dans les Côtes-d'Armor, le Centre

d'étude et de valorisation des algues vertes (CeVa) considère que « les algues vertes peuvent être valorisées et alimenter un marché exploitable ». « En France, les projets les plus aboutis sont Eranova, avec les biomatériaux, et le breton Olimix, avec la nutrition végétale et animale », illustre Roman Pierre, responsable du pôle innovation et produits au CeVa. Selon lui, l'avenir passe par « l'amélioration des techniques de collecte et des procédés de stabilisation et conservation du produit, qui ouvriront de nouveaux marchés ».

En Bretagne, la SICA de Saint-Pol du Léon (29), premier groupement français de producteurs de légumes et d'horticulteurs, avait tenté l'expérience de la collecte et de la valorisation, en 2015. « Cela a été abandonné », informe laconiquement la coopérative. À l'étranger, de nombreuses expériences de valorisation sont tentées, en Espagne, aux Pays-Bas, au Chili, avec des projets plus avancés en Chine (Qingdao, jumelée avec Brest, dans la province du Shandong, jumelée avec la Bretagne), en Égypte, et en Norvège. En Chine, une étude de 2022 recommandait un modèle hybride mêlant séchage, extraction de produits chimiques et digestion anaérobie, comme étant « le plus durable ».

**Le 3 Mai 2025**

- *Dans le journal de France 3 ;*

*Ça sent la grosse fumisterie !*

[https://france3-regions.franceinfo.fr/bretagne/cotes-d-armor/on-change-la-merde-en-tresor-reactions-aux-conclusions-de-la-mission-flash-sur-la-valorisation-des-algues-vertes-3147344.html?fbclid=IwY2xjawLTNDBleHRuA2FibQIxMABicmlkETBWcVJJYXILRHlwTkFuOVNxAR5nazByGjNGuzbwDe0xNsKQGJRbGmTbS1YGQSTcajnoXYR2hIv5Ag7fMUSRIA\\_aem\\_rc9hFr63whkcwwW1KFo4Zg](https://france3-regions.franceinfo.fr/bretagne/cotes-d-armor/on-change-la-merde-en-tresor-reactions-aux-conclusions-de-la-mission-flash-sur-la-valorisation-des-algues-vertes-3147344.html?fbclid=IwY2xjawLTNDBleHRuA2FibQIxMABicmlkETBWcVJJYXILRHlwTkFuOVNxAR5nazByGjNGuzbwDe0xNsKQGJRbGmTbS1YGQSTcajnoXYR2hIv5Ag7fMUSRIA_aem_rc9hFr63whkcwwW1KFo4Zg)

**"On change la merde en trésor..." Réactions aux conclusions de la mission flash sur la valorisation des algues vertes**



Algues vertes à Hillion dans la baie de Saint-Brieuc en juin 2024. ● © THOMAS BR?GARDIS / OUEST-FRANCE / MAXPPP

- *Et dans le Télégramme*

*Typique du journalisme local... l'AEPI a contacté ERB et donc :*

**→** *Eau et Rivières de Bretagne et Halte aux Marées Vertes ont été auditionnés par cette commission, apparemment en vain en ce qui concerne les algues vertes. Pourtant, notre délégation comprenait le président de la chambre syndicale des algues, membre d'ERB et qui a bien insisté sur le manque d'intérêt économique et les difficultés techniques de l'exploitation de cette "ressource" ...*

**→** *Il y a dans l'article un gros mélange entre les algues vertes (déchet sans valeur économique, et qui ne devrait pas exister) et les algues valorisables pour l'alimentation ou l'industrie (cueillette ou culture) qui ont évidemment un potentiel."*

# Et si la Bretagne était assise sur un tas d'or vert ?

La mission flash sur la valorisation des algues vertes et des sargasses a rendu ses conclusions. Sans pour autant négliger la lutte contre leur prolifération, les deux parlementaires chargés du dossier soulignent le potentiel que constitue cette ressource.

**Philippe Créchange**

● Transformer une menace en opportunité. C'est l'objectif mené, depuis février, par le député (Les Démocrates) des Côtes-d'Armor Mickaël Cosson et son collègue Liot de Guadeloupe Olivier Serva, autour de la mission flash sur la valorisation des algues. Mission dont ils ont rendu, mercredi, les conclusions depuis l'Assemblée nationale, à Paris. Car les deux parlementaires sont unis par un même fléau : la prolifération des algues sur leur littoral. Vertes pour le Breton, sargasses pour le Caraïbéen.

Avant de détailler ce qui ressort des multiples auditions menées depuis près de trois mois, Mickaël Cosson insiste d'abord sur un point. Ce n'est pas parce que leur travail s'est intéressé à l'aval qu'il faut désormais en négliger l'amont, c'est-à-dire les élevages intensifs, à l'origine des algues. Les deux peuvent être menés de concert, plaide le tandem ; Olivier Serva soulignant, au passage, la position de « certains enfermés dans un dogme ».

### Importation d'Asie

Ramasser les algues, d'accord, mais pour en faire quoi ? La fertilisation des sols - mais c'est le moins valori-



« Valoriser des algues, ce n'est pas sale, c'est juste apporter des solutions concrètes », indique Mickaël Cosson, persuadé qu'une multitude d'acteurs sont prêts. Dans l'Hexagone, 70 000 tonnes d'algues sont déjà valorisées. Photo d'illustration Lionel Le Saux

sant -, les matériaux de construction (après neutralisation des gaz), les engrais liquides, le biogaz, liste le Guadeloupéen. Sans oublier l'alimentation. « On a goûté des biftecks ou de la mousse au chocolat aux algues, et c'est très bon », sourit le député.

L'Asie représente aujourd'hui 99,5 % du marché des algues dans le monde, soit un chiffre d'affaires de 136 milliards d'euros, qui va doubler dans les dix ans. « La France, c'est 0,25 %. Si on ne les récupère pas, elles vont être importées d'Asie. C'est un marché qui va, de toute façon, se développer avec ou sans la France », prévient Olivier Serva, sans pour autant pouvoir préciser combien d'emplois pourraient être générés.

Dans l'Hexagone, 70 000 tonnes d'algues sont déjà valorisées, à tra-

vers des acteurs comme Olmix. « Valoriser des algues, ce n'est pas sale, c'est juste apporter des solutions concrètes », résume Mickaël Cosson, persuadé qu'une multitude d'acteurs sont prêts. « On a du potentiel. » Y compris chez les pêcheurs, qui n'ont jusqu'ici jamais été consultés pour ramasser ces algues avant qu'elles s'échouent. « Les pêcheurs seraient prêts à apporter leur pierre à l'édifice. Il suffit de les solliciter, les accompagner. »

### Fonds européens

Dans un tel projet, l'argent est bien souvent le nerf de la guerre. « Mais il y a déjà des fonds européens qui passent au-dessus de nos têtes. Certains pays en bénéficient, la France pas. Notre prochaine mission est d'interpeller les ministères

pour lever les freins et d'aller solliciter ces fonds pour que des entreprises puissent se développer sur nos territoires », annonce le député breton. Et puis « les acteurs ne demandent pas de fonds publics mais des appels à projet », complète Olivier Serva.

Reste que si une véritable filière était amenée à se constituer dans les prochaines années, et qu'elle devenait rentable, n'inciterait-elle pas élus comme acteurs du dossier à produire encore plus d'algues vertes, ce qui serait un sacré renversement de l'histoire ? Interrogé à ce sujet, Mickaël Cosson n'y croit pas un instant, prenant l'exemple des déchets. En produit-on plus depuis qu'on les valorise ? « Non. Pour les algues vertes, on est dans le même cas », répond le parlementaire breton.

## 5/ Retrouver la raison

### Le 3 Juillet dans le Télégramme

Et pourtant c'est très simple : "retrouver la raison"

# Marees vertes : « Un appel à retrouver la raison »

Arnaud Clugery évoque ces arrêts de tribunaux qui visent, selon lui, à mettre fin « à une trop longue série de reculs de la politique publique de l'environnement. »



Photo Le Télégramme

**Arnaud Clugery**  
Porte-parole  
d'Eau et rivières de Bretagne

● La Cour administrative de Nantes vient de reconnaître le lien direct de causalité entre les carences répétées de l'action publique dans la lutte contre les nitrates, les marées vertes et la mort d'un homme par asphyxie. Ainsi donc, 16 ans après le premier jugement reconnaissant la responsabilité de l'État dans l'apparition des marées vertes, trois mois après le jugement obtenu par Eau et rivières de Bretagne reconnaissant que la Bretagne subit un préjudice écologique lié à la pollution par les nitrates, les magistrats restent cohérents et relèvent encore et toujours « des carences dans la mise en œuvre des réglementations européennes et nationales destinées à protéger les eaux de toute pollution d'origine agricole ». Depuis l'accident du cavalier et la mort de son cheval, en 2009, sur une plage d'Hillion (Côtes-d'Armor), celui de Thierry Morfoisse qui transportait ces algues, de Jean René Auffret, le joggeur, mais aussi de nombreux animaux, sangliers et autres chiens, une histoire mis en image par la BD et le film issu du travail de la journaliste Inès Léraud, il était difficile de ne pas savoir. Aujourd'hui, il est avéré que les marées vertes tuent. « Quand le saumon meurt, l'homme est menacé » : ce slogan popularisé

par Eau et rivières de Bretagne dans les années 70 n'a jamais été autant d'actualité.

Les juges ont condamné l'État à réparer le préjudice subi par la famille mais ils ont aussi donné, en mars dernier, dix mois à l'État pour se saisir de « toutes les mesures utiles » pour faire cesser les pollutions de nos cours d'eau et nos eaux littorales par les nitrates. Ainsi, ces deux arrêts des tribunaux administratifs doivent être vus comme le signal donné au pouvoir législatif et à l'exécutif à mettre fin à une trop longue série de reculs de la politique publique de l'environnement.

Sous la pression d'intérêts catégoriels, les parlementaires et le gouvernement cèdent à peu près sur tout. Pourtant, une récente enquête de l'Office français de la biodiversité (OFB), confiée à Toluna Harris Interactive et rendue publique le 25 juin dernier, révèle que, de manière générale, la très grande majorité des Français se déclarent préoccupés par les enjeux environnementaux. Quel que soit le sujet concerné, ce niveau de préoccupation est toujours supérieur à 80 %, et se situe même parfois autour de 90 % au sujet de la pollution de l'eau (91 %).

Au moment où les parlementaires examinent en commission mixte paritaire un projet de loi Duplomb dite de simplification, qui porte en son sein la dérégulation environnementale réclamée par la frange la plus libérale du monde agricole, l'arrêt de la Cour administrative d'appel de Nantes doit résonner comme un appel à retrouver la raison. La loi Duplomb est une loi au service d'une minorité d'agro-industriels au détriment de la transition écologique, de la santé, de l'environnement, elle s'oppose aux aspirations des Bretons à un monde vivable.